

CHEMINS DE FER.

Source d'arrivée et de départ.

MEMPHIS & NASHVILLE

Table with arrival and departure times for Memphis & Nashville route.

QUEEN & CRESCENT

Table with arrival and departure times for Queen & Crescent route.

ILLINOIS CENTRAL

Table with arrival and departure times for Illinois Central route.

THE YASCO AND MISSISSIPPI VALLEY

Table with arrival and departure times for Yasco & Mississippi Valley route.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY

Table with arrival and departure times for Southern Pacific Company route.

TEXAS AND PACIFIC

Table with arrival and departure times for Texas and Pacific route.

NEW ORLEANS, FORT

Table with arrival and departure times for New Orleans, Fort route.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY

Table with arrival and departure times for Louisiana Southern Railway route.

BULLETIN FLUVIAL

Service de la Rivière de la Nouvelle-Orléans.

Table with water level data for various locations.

CHARTRE

De la compagnie dite:

NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY.

JUN 1905.

ETAT DE LA LOUISIANE

Table with financial data for Louisiana companies.

Remède du Moment

Le public est prévenu que je prépare et vend mon remède contre LA FIEVRE JAUNE.

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

EPARGNEZ DU TEMPS

L'ARGENT

L'Annuaire de Soards DE 1905.

Contient plus de CHANGEMENTS que de NOUVEAUX NOMS.

ANNUAIRE COMMERCIAL

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succèsion de Charles B. Villeneuve.

Succèsion de Max ou Max Reichner.

UNION SANITARY Excavating Co.

Sont prêts sur un prompt avis à nettoyer et désinfecter complètement toutes sortes d'urinoires, vuides et latrines en terre, etc.

ÉTAT DE LA LOUISIANE. Ville de la Nouvelle-Orléans. Qu'il soit en la connaissance de tous les citoyens...

ARTICLE I. Le nom de ladite corporation sera le "NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY".

ARTICLE II. Le domicile de ladite corporation sera en la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE III. Les objets et fins poursuivies sont: l'indépendance de la corporation et la nature des affaires à exploiter par elle.

ARTICLE IV. Le capital de la dite corporation est fixé à dix millions de dollars.

ARTICLE V. Tous les pouvoirs de ladite corporation sont exercés par le conseil de direction.

ARTICLE VI. Les actions de ladite corporation sont divisées en deux classes.

ARTICLE VII. Ce acte d'incorporation sera modifié, changé ou abrogé.

ARTICLE VIII. Les actions de ladite corporation ne seront jamais transférées.

ARTICLE IX. Les actions de ladite corporation ne seront jamais transférées.

C. LAZARD & CO., L'd. LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE VETEMENTS CONFECTIONNES.

D. MERCIER'S SONS. Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles.

PORTEZ-MOI CETTE ANNONCE et je vous vendrai n'importe lequel des articles de mon stock au prix coûtant.

F. A. BRUNET, IMPRIMERIE DIRECT. HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

WM. FRANTZ & CO., JOAILLIERS. SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS & CO.

L'ABEILLE - DE LA - Nlle-Orléans. CUMBERLAND TELEPHONE 2096-21.

INCORPORÉE EN 1855. SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Maison du Nord CHICAGO, COTE NORD, HOTEL DE FAMILLE, 16 RUE ASTOR, A UN ILET DU LAC.